

AA152

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1 240 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Optimiser le règlement des sinistres RC des prestataires de services

S'entraîner par des études de cas

COMPÉTENCES VISÉES

- Vérifier la recevabilité de la déclaration de sinistre en situant l'accident dans son contexte juridique et économique.
- Identifier et expliquer les éléments pris en compte pour déterminer les responsabilités engagées et l'évaluation de l'indemnisation.
- Déployer la procédure d'indemnisation.

PROGRAMME

A. ANALYSER LES RÈGLES JURIDIQUES EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ DES PROFESSIONS SUIVANTES

1. Experts-comptables
2. Agents immobiliers, sociétés immobilières
3. Sociétés de tourisme et toute activité de loisirs
4. Sociétés de gardiennage

B. APPLIQUER LES DERNIÈRES ÉVOLUTIONS JURIDIQUES

1. Durée de la garantie dans le temps en assurance de responsabilité
2. Convention de gestion des sinistres du passé connu / passé inconnu
 - a) direction du procès
 - b) prescription
 - c) action directe
 - d) transaction

C. ÉTUDES DE CAS

1. Analyser les obligations des prestataires et définir les dispositions spécifiques
2. Apprécier la validité des clauses
3. Déterminer la stratégie de gestion de sinistres
4. Évaluer l'indemnité

PUBLIC

- Confirmés dans les fonctions de :
- Chargés d'indemnisation RC
- Inspecteurs chargés d'indemnisation
- Managers indemnisation RC

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.
AA037 - AA051

POINTS FORTS

Les participants travaillent à partir d'études de cas.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site
www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

04B - Expertise salariée, 05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des études des cas
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation